

	C.E.T. DE BELDERBUSCH	
	Emissions surfaciques - mesures	
	Type de fiche : Air-émissions surfaciques	
	Actualisation : le 19 janvier 2011	
	www.issep.be	

Thème : Description des mesures des émissions surfaciques et campagnes de contrôle réalisées sur le C.E.T. de Belderbusch

CAMPAGNE "RESEAU DE CONTROLE" (DPC/ISSEP)

1 Contexte

Dans le cadre de sa mission de surveillance des C.E.T., l'ISSeP réalise des campagnes de mesures d'émissions surfaciques sur les zones d'enfouissement en exploitation et/ou réhabilitées. Elles ont pour but :

- ❖ de vérifier l'étanchéité de la couverture provisoire ou définitive des déchets ;
- ❖ de localiser les zones de faiblesse (ruptures de pente, annulaires des puits de pompage, talus, ...) ;
- ❖ de mesurer l'ampleur des dégazages locaux (par des mesures de flux) ;
- ❖ d'optimiser, si nécessaire, le réseau de puits de dégazage.

Ces mesures s'inscrivent dans une approche globale de la problématique environnementale du C.E.T. En effet, en sus des émissions diffuses de biogaz, l'ISSeP effectue des analyses des fumées des moteurs et torchères, évalue l'impact olfactif des sites, étudie la qualité de l'air dans leur environnement et réalise des prélèvements d'eaux (de surface, souterraines et de rejet de station d'épuration).

Pour ce qui concerne le volet "Air", les méthodes de prélèvements et d'analyses sont détaillées dans la fiche *Air 02 – méthodes*.

2 Campagne de contrôle de 2001 (rapport ISSeP 1024/2001)

La campagne de mesure des émissions surfaciques de 2001 est réalisée alors que les travaux de réhabilitation définitive, initiés en 1998, touchent à leur fin : le site est quasi complètement gazonné et le système de collecte du biogaz est opérationnel. La totalité de la superficie du site (zones de classe 2, d'extension de classe 2 et de classe 3) a fait l'objet de mesures de concentrations en méthane au moyen d'un détecteur à ionisation de flamme (FID). Elles ont été effectuées suivant un maillage carré de 20 m de côté. Les valeurs reprises à chaque nœud du maillage sont données avec un coefficient de variabilité de 40 % et correspondent chacune à une moyenne établie sur base de 4 mesures réalisées en chaque point d'intersection.

3 Campagne de contrôle de 2003 (rapport ISSeP 01294)

De nouvelles mesures des émissions surfaciques sont réalisées dans le cadre de la seconde campagne de contrôle de 2003, précisément les 11 et 12 septembre. Cette campagne a pour objectif de confirmer l'étanchéité de la couverture étant donné qu'au début de l'année 2003, une diminution du débit de biogaz en entrée des installations de valorisation/destruction avait été observée. Elle s'est accompagnée des changements du moteur et de la torchère en place contre des installations de capacités réduites (voir fiche technique *Air – Biogaz installations*).

La méthodologie adoptée en 2003 est identique à celle de 2001 (maillage régulier carré de 20 m de côté).

AUTOCONTROLE EXPLOITANT

Afin de maîtriser au mieux le pompage du biogaz au sein du massif de déchets et d'en éviter les émissions diffuses, l'ancien exploitant du site, la S.A. Soneville, avait fait réaliser des mesures sur le site au moment de la mise en marche du système de collecte du biogaz, en 1998. C'est à cette époque que le site est entré en phase de postgestion. L'ISSeP ne dispose toutefois pas de ces résultats.